

B'NAI BRITH'S EIGHT-POINT PLAN TO TACKLE ANTISEMITISM

1.

INSTITUTE DEDICATED HATE CRIME UNITS IN EVERY MAJOR CITY

As it stands, most Canadian municipalities lack officers with expertise and resources to tackle hate crimes. Establishing more such units will lead to greater deterrence and prosecution rates.

2.

PROVIDE ENHANCED TRAINING FOR HATE CRIMES OFFICERS

Hate crimes are a special and difficult-to-prosecute category of offences, especially when the hateful rhetoric is conducted in languages other than English or French. Specialized training can bridge many of these gaps and provide for more effective policing.

3.

PUBLISH THE ATTORNEY-GENERAL'S GUIDELINES FOR SECTIONS 318 AND 319

The Attorney-General's decision-making process on hate propaganda prosecutions is currently opaque and open to charges of political bias. Publicizing the internal guidelines will help human rights groups know when to complain to police, and help Canadians stay on the right side of the law.

4.

DEVELOP AN ACTION PLAN TO COUNTER ONLINE HATE

As revealed by both the 2017 and 2016 Audits, hate speech targeting Jews and other groups has flourished online, especially on social media. In the absence of the prior section 13 of the Canadian Human Rights Code, a fresh federal strategy is needed.

5.

DECLARE A ZERO-TOLERANCE APPROACH TO GOVERNMENT FUNDING OF ANTISEMITISM

It is bad enough when private individuals promote hatred against Jews, but even worse when they do so with public funding or sponsorship. Federal, provincial and municipal governments must all pledge to reject the spreading of hatred with taxpayer dollars.

6.

INTRODUCE ANTI-SLAPP LEGISLATION IN ALL PROVINCES

Ontario and Quebec currently possess legislation against "SLAPP": Strategic Lawsuits Against Public Participation. Extending this protection across the country would make it easier for human rights groups to call out bigots and extremists when necessary to advance public discourse.

7.

HOLD UNIVERSITIES ACCOUNTABLE FOR CAMPUS ANTISEMITISM

Almost all universities in Canada are publicly funded, and ultimately answerable to provincial ministers of advanced education. Just as the Government of Ontario stepped in to tackle campus sexual violence in 2016, provincial governments need to take ownership of the epidemic of antisemitic exclusion sweeping our nation's universities.

8.

ADOPT A NATIONAL ACTION PLAN FOR ANTISEMITISM

As demonstrated by the findings of the 2017 Audit, antisemitism remains a persistent scourge in every region of Canada, affecting individuals in the workplace, at school, and even in their own homes. As it adopts a leadership role for the 2018 G7 Summit in Charlevoix, Quebec, our government should follow in the footsteps of allies such as France and Norway in adopting a national plan to tackle this phenomenon.

LE PLAN EN HUIT POINTS DE B'NAI BRITH POUR S'ATTAQUER À L'ANTISÉMITISME

- 1. INSTITUER DES UNITÉS DÉDIÉES AUX CRIMES HAINEUX DANS CHAQUE GRANDE VILLE**

À l'heure actuelle, la plupart des municipalités canadiennes manquent d'agents ayant l'expertise et les ressources nécessaires pour s'attaquer aux crimes haineux. Établir ce types d'unités entraînera une plus grande dissuasion et des taux de poursuites plus élevés.
- 2. OFFRIR UNE FORMATION AMÉLIORÉE AUX AGENTS QUI COMBATTENT LES CRIMES HAINEUX**

Les crimes haineux constituent une catégorie d'infractions spéciale et difficile à poursuivre, surtout lorsque la rhétorique haineuse est menée dans des langues autres que le français ou l'anglais. Une formation spécialisée peut combler nombre de ces lacunes et assurer des services de police plus efficaces.
- 3. PUBLIER LES DIRECTIVES DU PROCUREUR GÉNÉRAL POUR LES ARTICLES 318 ET 319**

Le processus de prise de décision du Procureur général à propos des poursuites pour propagande haineuse est actuellement opaque et ouvert à des accusations biaisées par les partis politiques. La publication de ces lignes directrices internes aidera les groupes de défense des droits de la personne à savoir quand se plaindre à la police et aidera les Canadiennes et les Canadiens à rester du bon côté de la loi.
- 4. ÉLABORER UN PLAN D'ACTION POUR CONTRER LA HAINE EN LIGNE**

Comme l'ont révélé les audits de 2017 et de 2016, le discours haineux visant les juifs et d'autres groupes s'est intensifié en ligne, en particulier sur les médias sociaux. En l'absence de l'article 13 de la Loi canadienne sur les droits de la personne, une nouvelle stratégie fédérale s'impose.
- 5. DÉCLARER LA TOLÉRANCE ZÉRO À L'ÉGARD DU FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL DE L'ANTISÉMITISME**

Il est déjà assez douteux que des particuliers fassent la promotion de la haine contre les juifs, mais pire encore lorsqu'ils le font avec du financement public ou du parrainage. Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux doivent tous s'engager à rejeter la propagation de la haine avec l'argent des contribuables.
- 6. INTRODUIRE UNE LÉGISLATION ANTI-SLAPP (ANTI-POURSUITE-BÂILLON) DANS TOUTES LES PROVINCES**

L'Ontario et le Québec possèdent actuellement une loi contre les «SLAPP» (Strategic Lawsuit Against Public Participation) : les poursuites stratégiques contre la participation publique. L'extension de cette protection à l'ensemble du pays faciliterait la tâche des groupes de défense des droits de la personne pour interpellier l'intolérance et les extrémistes lorsque cela est nécessaire pour faire avancer le débat public.
- 7. TENIR LES UNIVERSITÉS RESPONSABLES DE L'ANTISÉMITISME SUR LES CAMPUS**

Presque toutes les universités au Canada sont financées par les deniers publics et, en bout de ligne, relèvent des ministres provinciaux de l'enseignement supérieur. Tout comme le gouvernement de l'Ontario est intervenu pour s'attaquer à la violence sexuelle sur les campus en 2016, les gouvernements provinciaux doivent s'approprier l'épidémie d'exclusion antisémite qui balaie les universités de notre pays.
- 8. ADOPTER UN PLAN D'ACTION NATIONAL CONTRE L'ANTISÉMITISME**

Comme en témoignent les résultats de l'audit de 2017, l'antisémitisme demeure un fléau persistant dans toutes les régions du Canada, touchant les individus au travail, à l'école et même à la maison. En adoptant un rôle de leadership pour le Sommet du G7 à Charlevoix, au Québec, en 2018, notre gouvernement devrait suivre les traces d'alliés comme la France et la Norvège en adoptant un plan national pour s'attaquer à ce phénomène.